

CTL du 11 avril 2013

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Ce CTL est, à plus d'un titre, exceptionnel. Il s'inscrit dans un contexte de crise morale qui frappe le personnel politique, et d'austérité budgétaire qui frappe tous les agents de la DGFIP. Notre délégation n'a pas pour habitude de commenter l'actualité mais nous ne pouvons rester sans réaction, en notre qualité d'agents des finances publiques, devant ce qui s'appelle aujourd'hui « *l'affaire CAHUZAC* ».

Le ministre délégué au budget, chantre et défenseur d'une politique de restriction budgétaire et de contrôle fiscal, mais sans création de postes adéquats, fraude et ment. Comment dès lors ne pas mettre en parallèle ce dossier avec ceux des collègues auxquels l'on fait, depuis quelques années, régulièrement des leçons de probité et auxquels l'on explique qu'ils se doivent d'être irréprochables.

C'est d'autant plus difficile à admettre lorsque le Ministre délégué au Budget prônait la solidarité et les sacrifices, pendant qu'une partie de son patrimoine est encore bien à l'abri dans un coffre à l'étranger. Les ingrédients d'une mauvaise série télévisée sont réunis, trahison, mensonge et fraude laissant les agents sans voix et les contribuables agressifs. Si le respect de la déontologie est nécessaire, nous souhaitons que ceux qui le prônent, se l'appliquent aussi à eux-mêmes.

A ce propos, Monsieur le Président, quelles dispositions pratiques réelles comptez-vous prendre pour assurer la protection des vérificateurs et des personnels des SIP et des trésoreries mixtes qui vont devoir, au cours de la campagne de déclaration des revenus, supporter les réactions malveillantes à leur endroit de la part d'un certain nombre de contribuables ?

Or cette crise morale ne doit pas masquer l'austérité budgétaire que connaît notre pays. Elle sévit sous des vocables divers : MAP, démarche stratégique qui ne constituent qu'un habillage de l'Acte 3 de la Décentralisation.

Dans son « mémo d'étape », en date du 25 février 2013, M.NICOLAIEFF, rapporteur en chef de la Démarche stratégique, indique :

« La contrainte, tant en emplois qu'en moyens budgétaires, sera affichée dans le projet en référence à la loi de programmation des finances publiques comme une donnée majeure de contexte. **Elle implique des efforts particuliers et exemplaires de la part de la DGFIP, afin de réduire ses dépenses, de susciter des économies, d'adapter ses modes de fonctionnement et ses méthodes de travail.** »

Les agents, qui doivent travailler dans ses conditions dégradées en ont assez d'être « exemplaires » en terme d'emplois.

L'enveloppe octroyée aux services départementaux de Haute Loire pour 2013 en est d'ores et déjà la parfaite illustration. Après le saccage organisé les années précédentes, (pour mémoire - **19%** en 2011, - **16%** en 2012), la DDFIP **43** voit sa dotation 2013 ramenée à 1 639 048 €, soit une amputation de 125 191,30 € des moyens par rapport à 2012 (1 764 239, 30 €). Mais la réalité est encore bien plus cruelle puisque vous devez payer sur l'enveloppe 2013 les dépenses engagées et non réglées en 2012 qui, sous une appellation ou une autre, s'élèvent à **62 936, 75 €**.

Au total, les crédits dont vous disposez réellement pour l'année 2013 s'élèvent à un montant de 1 576 111, 25 €, soit **10, 66%** de moins que le budget 2012 qui s'est avéré insuffisant pour régler l'ensemble des dépenses, malgré tous les efforts que vous avez déployés pour réduire de manière drastique le renouvellement ou le remplacement des matériels. A l'évidence, austérité oblige, notre administration est en train de glisser de la cessation de paiement à la traite de cavalerie.

Les documents que vous nous présentez, Monsieur le Président, l'attestent : c'est un budget de grande misère que vous allez devoir appliquer à l'encontre de vos personnels et de l'exercice normal des missions. Vous le reconnaissez vous-même dans votre présentation : les dépenses obligatoires et inéluctables représentent 97,5% de la dotation initiale ! Et encore faut-il le souligner, les prévisions, par poste de dépenses, soit connaissent une stabilité parfaite, soit sont en baisse réelle par rapport à l'exécution 2012 !

Les représentants du personnel Force Ouvrière dénoncent :

- 1- l'amputation permanente des crédits de fonctionnement qui va aboutir à la mise en cessation de paiement de nos services bien en avant la fin de l'année (novembre ? octobre ? septembre?) et, de ce fait, aggraver, jusqu'au paroxysme, les conditions de travail de l'ensemble des personnels de la DDFIP de la Haute Loire ;
- 2- la quasi- disparition du budget « équipement » qui confirme l'abandon de vos prétentions à améliorer le quotidien des personnels, tout particulièrement les installations téléphoniques, le renouvellement du parc informatique : micros qui, pour un grand nombre, peinent et ralentissent grandement le travail des personnels, imprimantes et photocopieurs.

Comment les collègues peuvent-ils prendre au sérieux votre exigence de remplir les « objectifs » alors que leurs conditions de travail sont toujours plus intenable, sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des contre- réformes, et du vieillissement du matériel?

Ce que veulent les personnels :

- que cessent les suppressions d'emplois, les restructurations et les « réformes »,
- que les services soient dotés d'applications informatiques achevées et de matériels performants, pour leur permettre de travailler sereinement,
- qu'ils n'aient pas à se soucier de la date à laquelle vont être acheminés leurs documents de procédure car le respect des délais est essentiel en droit fiscal.

Les représentants Force Ouvrière du personnel voteront donc contre ce budget d'austérité qui organise la déstructuration des services et des missions, de la même manière qu'ils revendiquent l'arrêt immédiat de la « démarche stratégique » dont l'objectif vise à démembrer les missions, le réseau et les droits statutaires des personnels de la DGFIP.